

LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES RAYONNEMENTS SUR LA SELLETTE

# Les mensonges internes du CEA

Pris en défaut sur la découverte de plutonium sur un terrain lui appartenant, le Commissariat à l'énergie atomique est bien décidé à élucider l'affaire. Quitte à mettre en cause l'un de ses services.

**L**es responsables du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) n'ont pas de chance. Les curieux détectent plus facilement la radioactivité de leurs déchets qu'eux-mêmes la vérité dans leurs dossiers. Après la découverte de traces de plutonium sur un terrain lui appartenant, à Saint-Aubin, dans l'Essonne, le CEA avait dû fournir une explication, à partir des éléments apportés par ses propres services. La version officielle attribua donc cette pollution à des fûts de déchets, fissurés et entreposés sur ce terrain dans les années 60. Las, l'interprétation sera démentie peu après par les mesures, la

tache radioactive ne correspondant en rien à l'emplacement supposé de l'entreposage. Cette contradiction n'aura pas échappé aux enquêteurs de la direction, qui ont poussé leurs investigations vers les archives du Service de protection contre les rayonnements (SPR). Ils y ont fait d'intéressantes découvertes. Les particules radioactives seraient issues de l'entreposage hors normes de boues et de déchets faiblement contaminés, le tout provenant du centre de recherche de Saclay. Tous les documents faisant état de ces opérations avaient été soigneusement «mis de côté».

Cette attitude est révélatrice d'une

crispation à l'intérieur de l'établissement. La politique de transparence affichée par le nouvel administrateur général, Philippe Rouvillois, nommé à la tête du CEA au printemps dernier, n'a pas que de chauds partisans. Ces turbulences en sont la preuve. Mais si elles ont surpris la nouvelle équipe dirigeante, elles ne semblent pas en avoir affecté la volonté. A preuve, la brutale mutation du directeur de Saclay, Paul Delpeyroux, «appelé à d'autres fonctions». Il s'était fait remarquer à plusieurs reprises sur ce dossier, notamment en décrétant le 27 octobre dernier une opération portes ouvertes sur la décharge de Saint-

Aubin. La population avait ainsi pu s'y promener avant même que les contrôles de radioactivité soient accomplis.

Le cas du SPR de Saclay est en cours d'examen par la direction de l'organisme. Les mesures prises dépasseront sans doute le stade des sanctions individuelles. Elles pourraient aboutir à une refonte totale du service incriminé, voire de tous les SPR des centres CEA en France. La Direction du CEA, réfugiée dans un mutisme total, promet pour bientôt toute la vérité. Oui, mais laquelle ?

● GUY BENHAMOU

